



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 12 avril 2023

Objet :

### APPROBATION DE LA CONTRIBUTION AU SIBANO-2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le six avril, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 20

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Jacques NICOLAS, Caroline de SAZILLY, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Mathieu BELKEBIR, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Ségolène MOREAU, Françoise GUYARD-CASTANET, Noëlle MARTIN (Arrivée à 19h30-vote délibération 2023.09), Alexandre RUECHE,

**Ont donné pouvoir : 7**

Charlotte LOGEAIS	à	Caroline de SAZILLY
Vincent CLAUDIERE	à	Sabrina TOURMETZ
Maelys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Stéphanie BANCAL	à	Alexandre RUECHE
Patrick BOYKIN	à	Françoise GUYARD-CASTANET
Claude MAQUIS	à	Siham ROUSSEL
Dominique DURAND	à	Laurent MITON

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Hervé DEWYNTER

---

**EN EXERCICE : 27      PRESENTS : 20      REPRESENTES : 7      VOTANTS : 26**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5212-20 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de confirmer le montant de la participation fixé par le SIBANO pour l'année 2023 soit 271 968€ ;

**AYANT** entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Éric VERSPIEREN, Adjoint au Maire délégué aux Finances, au Budget et aux Affaires Générales,

;

**CONSIDERANT** que monsieur Jacques NICOLAS, Président du SIBANO, ne prend pas part au vote,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, par 17 voix pour, **9 contre**, (**Siham ROUSSEL, Laurent MITON, Stéphanie BANCAL, Françoise GUYARD CASTANET, Patrick BOYKIN, Noëlle MARTIN, Alexandre RUECHE, Claude MAQUIS, Dominique DURAND**)

1°) **CONFIRME** la participation de Bailly au SIBANO pour l'année 2023, d'un montant de 271 968€ ;

2°) **CONFIRME** que cette contribution sera totalement fiscalisée et demande aux services fiscaux de procéder à sa mise en recouvrement directe auprès des contribuables Baillacois.

Pour copie conforme,  
Fait à BAILLY, le 12 avril 2023

  
  
Jacques ALEXIS  
Maire de BAILLY